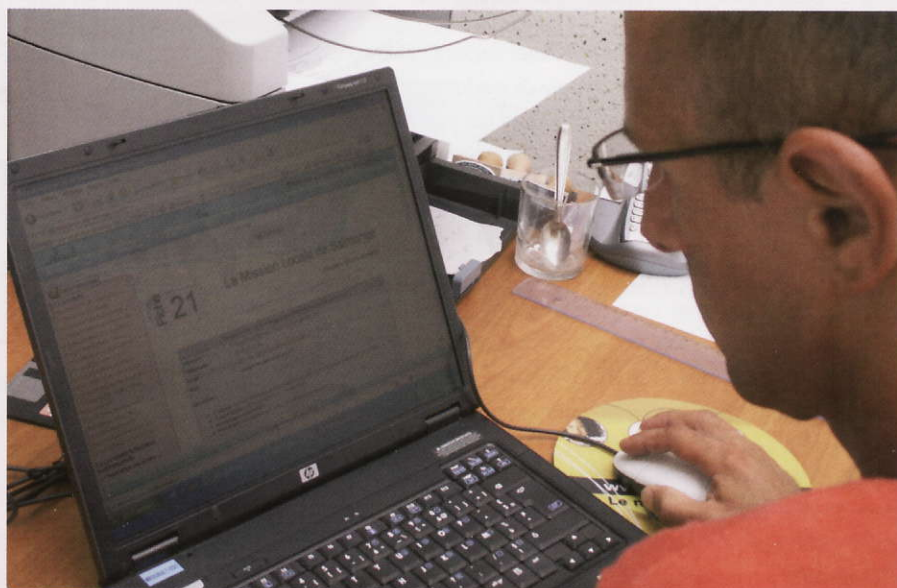


Le haut débit : une réalité pour tous sur le Pays Santon ?

Depuis peu, tous les habitants du Pays Santon doivent pouvoir accéder à l'internet haut débit.

La fracture numérique, ça vous parle ? Si votre réponse est négative, c'est que vous n'habitez pas Bussac-sur-Charente, Colombiers ou Thénac. La population de ces trois communes n'a jamais eu accès au haut débit depuis que « l'internet à grande vitesse » s'est généralisé sur l'hexagone. Situés trop loin des relais, habitants et entreprises devaient se contenter d'une offre bas débit, autant dire d'un service datant de la préhistoire de l'ère numérique ! Depuis 2006, le Conseil Général développe, dans le cadre d'une délégation de service public accordée à 17 Numérique, un réseau de fibres optiques et de solutions hertziennes ou satellites sur l'ensemble du département. Ce projet industriel d'envergure a l'ambition d'offrir l'internet haut débit à tous les foyers du département. Selon votre situation géographique, il arrivera par l'ADSL, le Wimax ou le satellite et conditionnera l'offre à laquelle vous pourrez prétendre (internet, téléphone et/ou télévision). La fibre optique ne concerne elle que les entreprises. David Touaibi, responsable du projet chez Numérique 17, précise ainsi « que les 200 zones d'activités de Charente-Maritime bénéficient du haut débit, dont 83 par la fibre optique ». Sur le Pays Santon, 9 zones* ont ainsi été « raccordées ».



ne sont pas éligibles aux offres de 17 Numérique ; une pétition a d'ailleurs été signée pour réclamer des améliorations ».

Pour David Touaibi, « la quasi-totalité de la population a aujourd'hui accès au haut-débit ». Les difficultés tiennent plus selon lui « à un déficit d'information ou une incompréhension qu'à une impossibilité réelle de se connecter ». Quant aux tarifs, pratiqués par Numéo, le premier opérateur de services pour les particuliers à utiliser le réseau de Numérique 17, il précise que « les coûts ne sont pas plus élevés qu'avec d'autres opérateurs qui ne font pas payer de droits d'entrée mais facturent des frais de résiliation parfois coûteux. Numérique 17 prend également en charge l'installation de l'antenne et des équipements chez les particuliers ». C'est aussi pour lui une question « de jeunesse de marché puisque personne avant ne s'intéressait aux zones blanches. » Selon lui, la concurrence devrait donc tirer les prix vers le bas, surtout depuis l'arrivée d'un deuxième opérateur en novembre.

Le nouveau réseau devrait en tout cas permettre un choix plus large : c'est le dégroupage ou la possibilité d'avoir accès aux offres commerciales des opérateurs alternatifs (c'est-à-dire autres que France Telecom). Entre certaines difficultés encore persistantes et une information qui manque parfois de clarté, le mieux est peut-être de contacter

le 0.810.17.00.17 pour connaître les offres et les tarifs auxquels vous pourrez prétendre.

(*) Les zones de la Sauzaie, des Charriers, de Recouvrance, de l'Ormeau de Pied, des Perches, des Grandes Bauches, de la Mission, de la Bobinerie et des Coteaux sont reliées par fibres optiques.



Les maires des trois communes, anciennement situées en zone blanche, restent pourtant partagés sur les résultats apportés par l'initiative départementale. Si Jeanine Véron à Colombiers exprime sa satisfaction en indiquant qu'il y a « une vraie amélioration et que les choses fonctionnent plutôt bien », les réactions sont différentes à Thénac et Bussac. Pour Danielle Giraud, « de nombreuses personnes attendent encore le haut débit et, pour les foyers qui en bénéficient, l'offre est encore chère ». Christophe Dourthe dresse le même constat que son homologue de Thénac : « aujourd'hui sur la commune, de nombreux foyers

Haut débit, mode d'emploi

Il y a plusieurs façons d'avoir le haut débit :

- **L'ADSL**, qui passe par la ligne téléphonique. En fonction de l'endroit où vous êtes situés, vous aurez accès à une offre « triple-play », « double-play » ou à l'internet simple.
- **La technologie hertzienne** à travers les réseaux Wifi et Wimax. Elle vous permet d'accéder à l'internet et au téléphone mais pas à la télévision.
- **Le satellite**. Si le hertzien ne fonctionne pas, c'est la solution que propose Numérique 17.
- **La fibre optique** (c'est à dire sans passer par les centraux téléphoniques). Elle concerne les entreprises uniquement.

Pour se renseigner : 0.810.17.00.17
(numéro azur)